



**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du 06 JUILLET 2023

L'An Deux Mille Vingt-Trois, Le Six Juillet à Dix-Huit Heures Trente, Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic GAMBIEZ, Maire, en suite de convocation en date du 28 juin 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents tous les Membres en exercice sauf MM. BANAS C., VAN BEVER V., CALLOT F., VALCKE M., GODART J.-N. et CIESIELSKI N., absents, excusés, qui ont donné procuration respectivement à MM. OGEZ S., BRUNELLE M., SIERLEJA C., MACHU M., DRELON D. et BAUVE C.

Monsieur Sébastien OGEZ est élu Secrétaire.

Objet

**Installations
classées pour la
protection de
l'environnement.
Société
AUTOMOTIVE
CELLS
COMPANY SE à
DOUVRIN et
BILLY-
BERCLAU.**

La séance ouverte, Monsieur le Président informe l'Assemblée que, par arrêté du 11 avril 2023, il a ouvert une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un deuxième bloc (BBD2) et d'augmenter la capacité de production du bloc 1 (BBD1) de l'usine de fabrication de batteries pour voitures électriques (Gigafactory) sur le territoire des communes de Billy-Berclau et Douvrin, présentée par la Société AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE.

Le dossier, sous version numérique, était consultable au service Urbanisme de la mairie.

L'enquête publique s'est déroulée du 9 mai au 09 juin 2023.

Le commissaire-enquêteur était présent en mairie de Douvrin, siège de l'enquête, et en mairie de Billy-Berclau.

Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis.

Invité à délibérer,
Le Conseil, oui cet exposé,

Les votes ayant donné les résultats suivants :
Pour : 29 – Contre : 0 – Abstention : 0.

Emet un avis favorable sur ce dossier, sous réserve de la stricte observation de la réglementation en la matière, qui sera prescrite par Monsieur le Préfet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

LE SECRETAIRE,


Sébastien OGEZ

LE MAIRE,




Ludovic GAMBIEZ